

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 49-467-1935 Subvention

n° 49-467-1935

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 octobre 1935
Numéro JO n° 467 du 31/10/1935	Date du numéro 31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

l'allocation servie pour l'année 1985, à M, le Trésorier-payeur pour frais de bureau, de matériel et de loyer pour les bureaux est fixée à trois mille cinq cents francs,